



Que se passe-t-il à Feigères ?

De gauche à droite : Aurélie Tagand, Camille Fagnen, Damien Chavanaz, Megan Langlet, Fanny Peton, Élise Bernard, Véronique Charles, Mélissa Hellouin, Bérenger Martel, Yasmine Chatel, Sabrina Saillard.

LA RENTRÉE, UN EFFORT COLLECTIF : AGENTS MUNICIPAUX ET ÉQUIPES ENSEIGNANTES MAIN DANS LA MAIN

La rentrée scolaire est souvent perçue comme un événement qui concerne principalement les élèves, les parents et les enseignants. Cependant, derrière chaque cartable préparé et chaque salle de classe accueillante se cache un travail minutieux et coordonné, orchestré par une équipe de l'ombre : les agents municipaux. Une préparation en amont pendant l'été, alors que l'école était silencieuse, les services techniques de la commune étaient en pleine effervescence. Peinture fraîche, mobilier réparé, éclairage vérifié... rien n'est laissé au hasard pour garantir un environnement sain et sécurisé. C'est grâce à leur expertise et à leur dévouement que les infrastructures scolaires sont remises à neuf, prêtes à accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Les agents ont également effectué un nettoyage en profondeur des classes, des couloirs et des sanitaires. Leurs efforts ont permis de préparer les locaux pour que les équipes enseignantes puissent, à leur tour, investir les lieux. Ce travail collaboratif, bien qu'il soit invisible pour la plupart, est la première étape d'une rentrée réussie.

L'accueil des équipes pédagogiques

La semaine précédant le 1^{er} septembre, l'école a retrouvé de l'animation avec le retour des enseignants. Réunions de préparation, mise en place des classes et des programmes pédagogiques, accueil des nouveaux collègues... ces moments sont essentiels pour la cohésion de l'équipe pédagogique. En parallèle, les agents municipaux dédiés aux écoles, tels que les Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les agents de restauration et le personnel d'entretien, ont également repris leurs fonctions. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec les enseignants pour préparer l'arrivée des élèves, que ce soit pour organiser les emplois du temps ou pour ajuster les derniers détails logistiques. Ce travail d'équipe garantit la fluidité des activités quotidiennes, de la garderie du matin au service de restauration, jusqu'aux activités périscolaires.

Un partenariat au quotidien

La bonne entente entre les équipes enseignantes et le personnel municipal est la clé d'une rentrée sereine et d'une année scolaire épanouissante. Au-delà du premier jour d'école, cette collaboration se poursuit tout au long de l'année. Les enseignants se concentrent sur la pédagogie, tandis que les agents municipaux s'assurent du bon fonctionnement matériel et de l'encadrement des enfants en dehors des temps de classe. La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ces professionnels pour leur engagement. Leur travail en commun, fondé sur la confiance et le respect mutuel, est une richesse pour notre communauté et un gage de réussite pour nos enfants.



Vos élus vous informent

SENSIBILISATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE : HÉROS UN JOUR, HÉROS TOUS LES JOURS AU SELF DE L'ÉCOLE

Quel est ton appétit aujourd'hui ? Cette question simple est désormais au cœur d'une nouvelle initiative au self de notre école, inspirée par le programme « Héros un jour, Héros tous les jours ». L'objectif est de sensibiliser les élèves de manière ludique et concrète à la consommation responsable pour faire de chacun d'eux un héros de l'anti-gaspillage. Un nouveau rituel au self avant de se servir : chaque élève est invité à évaluer son propre appétit du jour. Il n'est plus question de remplir son plateau, mais de se servir la juste quantité, celle que l'on est certain de pouvoir manger. Des panneaux colorés et des affiches pédagogiques aident les enfants à faire leur choix de manière éclairée. L'idée est d'apprendre aux élèves à être à l'écoute de leur corps. En responsabilisant les enfants dès le moment du choix, on leur donne le pouvoir d'agir contre le gaspillage à la source.

Mesurer et agir : une démarche concrète

Pour que l'initiative ne reste pas qu'un mot d'ordre, des outils de mesure concrets ont été mis en place, comme un baromètre du gaspillage : après leur repas, les élèves déposent leurs restes dans un bac dédié. Le poids du gaspillage est affiché, transformant la réduction des déchets en un défi collectif. Ce tableau permet de visualiser les progrès réalisés et de célébrer les efforts de tous.



Un partenariat pour l'éducation

Cette action est le fruit d'une collaboration entre la direction de l'école, les agents municipaux de la restauration et l'équipe de la FOL. En intégrant la sensibilisation au sein même du repas, nous faisons de la cantine un lieu d'éducation à part entière. Nous sommes convaincus que ces petits gestes quotidiens sont la clé pour former les citoyens de demain, conscients de leur impact sur l'environnement. En s'amusant et en agissant, nos élèves deviennent de vrais « héros de la durabilité », non pas un jour, mais tous les jours.

LA NOUVELLE LIGNE DE BUS 4 : POUR UNE MEILLEURE CONNEXION ENTRE LE GENEVOIS ET ANNEMASSE

Depuis le 1^{er} septembre, la ligne de bus n°4 circule du lundi au samedi (y compris pendant les vacances scolaires), avec un bus toutes les heures entre la gare de Saint-Julien-en-Genevois et la gare d'Annemasse (gare Rotonde), en passant par Neydens, Archamps, Collonges-sous-Salève et Bossey. Cette nouvelle liaison facilite vos déplacements : travail, école, loisirs, accès au téléphérique du Salève ou correspondances en gare !

Pour en savoir plus, connaître les tarifs et les horaires : www.cc-genevois.fr/.../nouvelle-ligne-de-bus-4-au-1er...

LE MUR DE TENNIS DE LA COMMUNE VOUS ATTEND POUR TAPER DES BALLES !

Les actions conjointes de la mairie, les services techniques et le TCF (association Tennis Club de Feigères) ont permis la rénovation intégrale du mur d'entraînement de tennis situé au chef-lieu et accessible à tous. Un grand merci aux équipes techniques de notre commune (Éric et Joffrey).



Vos élus vous informent

UNE ANCIENNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE N'EST PLUS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M^{me} Denise Chamot survenu le 22 juin 2025 à l'âge de 81 ans.

M^{me} Chamot s'est présentée aux élections municipales de juin 1995. Au soir du 11 juin 1995, elle est élue avec l'ensemble de la liste « Une équipe pour Feigères » de quinze candidats pour quinze sièges à pourvoir. Le Conseil municipal est convoqué le 16 juin 1995. Le maire est M. Jean Berthet. Dans sa séance du 23 juin 1995, les commissions municipales sont installées. Denise Chamot est membre de la commission Solidarité, Affaires sociales, CCAS. Elle représente la commune au SIVU de l'enfance.

Au Conseil municipal du 14 septembre 1995, il est constitué une commission Autoroute chargée de préserver la commune sur toutes ses formes vis-à-vis de la future A41. Denise Chamot ainsi que cinq autres conseillers sont volontaires pour représenter la commune de Feigères et défendre ses intérêts.

En 2001, elle ne souhaite pas se représenter.

Un grand merci pour l'énergie et le temps donné au service de la population feigéroise. À sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

André Borgognon

Arrêté municipal n°2025_073 portant sur l'interdiction de déposer des déchets à côté des containers de tri sélectif et ordures ménagères

Article 1^{er}. Les déchets destinés au tri sélectif et aux ordures ménagères doivent être impérativement déposés à l'intérieur des containers prévus à cet effet et installés sur le domaine public communal.

Article 2. Il est interdit de déposer au sol à proximité des containers tous déchets quelle que soit leur nature même lorsque les containers sont pleins.

Article 3. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4. Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa notification ou publication.

Article 5. Le maire, le secrétaire de mairie sont chargés de l'exécution du présent arrêté chacun pour ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au représentant de l'État dans le département, à la gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois.



DÉMISSION DE CHRISTIAN DEFAGO

Ce 7 juillet, Christian Defago a présenté sa démission. Nous le remercions pour les onze années pendant lesquelles il a siégé au Conseil municipal et pour son travail au sein de la commission Voirie notamment. Il ne sera pas remplacé, le Conseil municipal poursuivra son mandat avec 18 élus.



AGENDA COMMUNAL ÉDITION 2026

Comme chaque année, la commune va publier un agenda qui sera distribué au cours du mois de décembre.

Si vous ne souhaitez pas le recevoir, merci de nous le signaler à [✉ mairie@feigeres74.fr](mailto:mairie@feigeres74.fr).

Si vous êtes en possession de belles photos de la commune, nous serions intéressés par celles-ci pour les intégrer.

TRAVAUX SUR LA VOIRIE

BOIS-DE-LA-DAME

Comme évoqué dans notre édition précédente, des feux tricolores ont été installés afin de sécuriser la sortie du chemin Bois-de-la-Dame.

CHEMIN DES COMPTINES

Cette fin juillet, des travaux ont été réalisés dans le cadre de l'aménagement du parc de jeux, chemin de l'École. Ces travaux ont eu lieu sur le chemin situé selon photo ci-jointe. Il s'agit de la continuité du chemin existant à l'intersection du chemin des Poses-du-Bois qui reliera le fond du parc de jeux.

Ces travaux comprennent :

- le terrassement et empierrement du nouveau cheminement,
- la pose de volige pour délimiter les espaces,
- la réalisation de la finition en sable fin,
- le déplacement du portail,
- le déplacement de la clôture.

L'entreprise SAEV est en charge de ces travaux. Ces travaux seront complétés par l'intervention des services techniques de la commune, à savoir : l'engazonnement des espaces et la création de massifs de végétaux persistants. Ils auront lieu en début de saison automnale.



La vie associative et les événements

LA FÊTE DE FEIGÈRES

Le 5 juillet sous une douce chaleur d'été, la traditionnelle Fête de Feigères s'est tenue avec toujours autant de succès. Le Comité des fêtes avait préparé une excellente paëlla appréciée de tous. Le traditionnel feu d'artifice a clôturé cette soirée très agréable mêlant toutes les générations.

18ème
Vide-Grenier
du Sou des écoles de Feigères
Dimanche 28 septembre 2025

Inscription avant le 17/09

Nouveau lieu :
Chemin des Posés du Bois
5€ le mètre (3mètres min)

Contact :
soudesecoles.feigeres@gmail.com

Bulletin d'inscription disponible sur la page Facebook "Sou des Ecoles Feigères", le site de la mairie ou en scannant le QRcode ci-dessous :

DISTRIBUTION DU COLIS DU CCAS

Le CCAS prépare sa traditionnelle distribution de colis aux personnes de 70 ans et plus. Si vous ne souhaitez pas le recevoir, nous vous invitons à nous contacter.

ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À •

Maïa, Leïla Belot au foyer d'Anaïs Virilli
et de Guillaume Belot, le 23 août

Toutes nos félicitations à ses parents.

• MARIAGE •

Ophélie, Justine, Marine Delcloy
et Victor, Jean, Charles, Marie Brunissen, le 8 août

Tous nos vœux de bonheur.

OCTOBRE ROSE

À l'occasion d'Octobre rose, les communes de Chênex, Vers, Présilly, Neydens, Beaumont et Feigères s'unissent pour organiser une journée caritative. L'ensemble des bénéfices sera reversé à deux associations : le Comité de dépistage 74 et l'association Jeune et Rose. Même principe que l'année dernière : marche gourmande, repas, rencontres, échanges et animations rythmeront cette journée. Vous pouvez participer un peu, beaucoup, totalement... à vous de voir !

Chênex Accueil dès 7h15 Départ 8h00
Vers Accueil dès 9h20 Départ 9h30
Feigères Accueil dès 11h00 Départ 11h30
Présilly Accueil dès 12h20 Départ 14h
Beaumont Accueil dès 14h45 Départ 15h15
Neydens Accueil dès 16h10

Tous les bénéfices reversés à Jeune et Rose et ...

SCANNE ET RESERVE TA PLACE

Pas de vente sur place

apef Le grand nettoyage de la planète, édition 2025, c'est parti !

L'APEF vous donne rendez-vous
le 20 septembre 2025 à 09h00 devant la mairie
pour le ramassage annuel des déchets sur notre commune.

Le matériel est fourni à l'exception des gilets de sécurité.

Pour en savoir plus, écrivez-nous à info@apef74.fr

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • mairie@feigeres74.fr
www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

10-31-2949 www.pefc-france.org

Directeur de la publication :
Myriam Grats
Rédacteur en chef :
Éric Collomb

